

Le champ est ou **VERT**

édito

Votre "Champ est ouvert" est de retour !

Ce nouveau numéro paraît après un temps de réflexion faisant suite aux élections communales de 2012. Avec près de 12% des votes, l'investissement d'Ecolo au cours de cette campagne s'est traduit par la réélection de Philippe Soutmans au conseil communal et de Jacqueline Niessen au CPAS.

Quatre valeurs essentielles, durabilité, respect, diversité et ouverture, guident Ecolo dans le soutien qu'il apporte aux propositions de la nouvelle Majorité MR-PS (présentées dans la Déclaration de Politique Générale le 28 février 2013).

Ainsi, nous ne pouvons que nous féliciter de l'opération de développement rural favorisant le soutien aux producteurs locaux et au marché local, de la recherche de subsides pour alléger le budget communal, d'une volonté nouvelle de consulter la population, d'une réflexion sur l'aménagement du territoire qui repense densité du logement et utilisation parcimonieuse du territoire, d'une politique volontariste en matière de logement public, d'une réflexion en profondeur sur la sécurité routière et d'un besoin enfin reconnu de politiques actives en faveur des aînés et en matière culturelle et patrimoniale.

Cette satisfaction est toutefois tempérée par l'absence de projets concernant la gestion du personnel communal (engagement, nomination, formation), le souci d'efficacité énergétique et l'aide aux économies en ce domaine, la préoccupation de notre environnement et de sa biodiversité, la mobilité et les transports en commun (TEC et SNCB), la participation des jeunes à la vie communale et la solidarité internationale. (C'est d'autant plus surprenant que certains de ces thèmes figuraient dans les programmes électoraux des nouveaux partenaires !)

Ecolo entend bien continuer à proposer des initiatives à La Bruyère pour rejoindre certains de ces thèmes, notamment en matière d'économies d'énergie et de solidarité avec le Tiers-Monde.



Philippe Soutmans,
Conseiller communal

En ce qui concerne les deux grands projets que sont la maison communale et le hall des sports, Ecolo a toujours été préoccupé par la finalité réelle de ces projets et par les moyens financiers à dégager pour les réaliser.

Aujourd'hui après un an de fonctionnement, il faut bien reconnaître qu'on n'en est pas encore à un début de concrétisation! Le budget 2014 est révélateur d'un éparpillement des moyens et les subsides à venir se feront rares pour ces grands projets communaux.

Dans une période de difficulté financière pour les communes, la définition des bassins de vie et les élections régionales à venir devraient nous permettre de construire ensemble ces solidarités régionales importantes pour notre avenir et celui de nos enfants.

Pour discuter de vos projets de vive voix, nous rencontrer et faire la fête, nous vous invitons à nous rejoindre pour notre souper annuel le 25 janvier au Fournil à Rhisnes avec le groupe Bartaba!

Nous vous adressons à toutes et tous, nos meilleurs vœux pour 2014 !

Le groupe Ecolo La Bruyère

PCDR... VOUS DITES ?

Il y a plus d'un an, avec l'aide de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), la commune lançait un Opération de Développement Rural/agenda 21 local (ODR). Cette opération vise, entre autres à maintenir la dimension rurale de la commune, à améliorer les conditions de vie des habitants et à donner des réponses locales aux grands enjeux planétaires.

Après consultation populaire, des villageois se sont investis dans une Commission Locale de Développement Rural (CLDR)... La parole donnée aux citoyens... ! Des Groupes de Travail (GT) et de réflexion sur les thèmes de "la mobilité", "le développement socio culturel", le "développement économique" ont été ouverts à tous...

Et maintenant ?... On avance !

A l'issue de ces réunions, où bon nombre d'idées ont été proposées, des "fiches projets" vont voir le jour, permettant la concrétisation de ceux-ci...

Intéressé(e) par le suivi de cette opération...

Consultez donc le site : odr.labruyere.be

PLAN DE COHÉSION SOCIALE

Bien-être, santé, cohésion sociale, droit de se loger dignement..., en un mot : donner un maximum de place à l'humain... Ces valeurs demeurent de simples mots pour pas mal d'habitants à la Bruyère, à des degrés divers.

Commune et CPAS s'engagent et ont déposé un PCS ou Plan de Cohésion Sociale... On y retrouve des projets visant

à l'insertion socio professionnelle, l'accès à des logements décents, à la santé...

Dans ce PCS mis en place par nos élus "la commune affiche clairement sa volonté de coordonner ces activités et services et de développer les initiatives qui permettront à tous les bruyérois de vivre dans la dignité..."

En tant que conseillère CPAS du groupe Ecolo, je m'inscris dans la perspective de ces projets : création de logements sociaux, développement de la politique aux aînés, de l'intergénérationnel... et participe activement à diverses commissions de mise en place. Puissent-ils redonner confiance au citoyen et ...en nos élus politiques...

Jacqueline Niessen, Conseillère CPAS

Au conseil communal

Le changement de Majorité a amené en 2013 un changement de ton. Visiblement, tant auprès du MR qu'auprès du PS, Ecolo est écouté et respecté dans ses interventions. Après de nombreux recours auprès des Ministres de l'Intérieur sous l'ancienne législature, un règlement d'ordre intérieur respectueux des minorités a été établi de commun accord. Un point essentiel: le citoyen pourra enfin lire les réponses du Collège aux questions écrites posées par les conseillers. Ce premier bilan est donc positif.

Mais la transparence est loin d'être totale ! L'accès à la Revue Communale est toujours refusé à l'opposition, l'engagement (et le désengagement) du personnel communal est toujours géré par le Bourgmestre et le Collège, la composition de la CCATM (commission consultative de l'aménagement du territoire) reste politisée, ...

Les nombreux projets présentés par la Majorité lors de la Déclaration de Politique Générale ne semblent guère avancer après un an. L'absence de vision stratégique sur 6 ans (et plus) et de politique budgétaire à moyen et long terme est une faiblesse récurrente des majorités successives à La Bruyère. A force de divergences, les possibilités de subsidiarité se réduisent et le suivi des dossiers, y compris au sein des administrations régionales, n'est pas optimal. Mais c'est surtout le "fait du prince" qui maintient La Bruyère dans un fonctionnement indigne d'une commune moderne : omniprésence de certains membres du Collège dans les rares lieux d'expression, très faible taux de nomination et d'engagement du personnel, absence totale de visibilité dans les subventions aux associations locales, ... Cela amène bon nombre de citoyens et d'associations à se méfier du pouvoir politique local.

Très concrètement, Ecolo a déposé à chaque conseil des questions et interpellations suivantes :

- suivi des projets communaux : hall des ports, maison communale, plan de

cohésion sociale, routes, charte pour l'égalité des chances, opération "La Bruyère propre", bulletin communal, circulaire budgétaire, plan logement, application du règlement communal, ...

- incidences sur la population locale : suppression des passages à niveau, merlon de la E42, locaux des mouvements de jeunesse, sécurité des RN 912, N4, N904, bilan des contrats de rivière, absence de locaux pour les cérémonies laïques, gestion d'IMAJE et de l'accueil extra-scolaire, renforcement de la ligne haute tension, utilisation d'herbicides, test du charroi 24h/24 vers la râperie de Longchamps, ...

- enquêtes publiques sur le SDER, la réduction des pesticides,...

Si vous voulez une vue exhaustive des points et questions déposés par Ecolo, ainsi qu'un aperçu des réponses apportées par la majorité, rendez-vous sur le site <http://www.labruyere.ecolo.be> et sur notre page Facebook (Ecolo-La-Bruyère).

SOIRÉE ÉOLIENNE

Le cadre éolien wallon : Suite de l'enquête publique

Pour remplir ses obligations européennes et gérer le marché ouvert par la production d'énergie renouvelable, le Gouvernement Wallon a mis au point des règles précises pour l'implantation des éoliennes. Après plusieurs consultations préalables, notamment de scientifiques et des conseils communaux, la population a été amenée à donner à son tour son avis sur ces règles (le "cadre éolien") via une enquête publique.

Pour informer au mieux les citoyens, Ecolo La Bruyère a organisé en mai 2013, une rencontre à la salle communale de Rhisnes. Animée par Benoit Derue, journaliste à Canal C, ce débat a réuni une centaine de personnes qui ont pu entendre des experts de la question : Francis Ghigny, Président de la Commission Wallonne Pour les Energies (CWAPE), et Daniel Comblin, Président de l'Association pour la Promotion des Energies

Renouvelables (APERRE). Cette soirée a montré qu'il était important d'envisager la production énergétique de manière globale et lucide, et d'en comprendre les enjeux fondamentaux à moyen et long terme.

Au terme de l'enquête publique, Ecolo a proposé au Conseil Communal de La Bruyère d'émettre un avis favorable quant à la cartographie traduisant le cadre éolien proposée par le Gouvernement Wallon mais à condition d'intégrer l'Inventaire des périmètres d'intérêt paysager (PIP) réalisé par l'asbl ADESA sur base des travaux du groupe "sentiers" de la Maison de la Mémoire Rurale et de la CCATM (soit les zones au centre de la commune, autour de la Ferme de La Bruyère y compris la vallée du Ry d'Argent; la Vallée du Houyoux incluant au nord la vallée de la Mehaigne et, au sud, les Bois d'Arthey et de la Falize). Pour Ecolo, il faut limiter l'effet d'encerclement qui menace la commune à cause des projets éoliens actuels et futurs le long des autoroutes

activités

et au nord de la commune. Ecolo regrette que le conseil communal ait refusé cette proposition mais aussi la carte proposée, sans beaucoup de nuances, refusant ainsi, une fois de plus, un vrai débat sur la production énergétique locale.

Ce dossier est emblématique de la transition écologique qui ne peut pas être réussie contre les citoyens. Il est aussi emblématique des valeurs d'Ecolo qui considère la participation comme une dynamique nécessaire à la prise de décision.

Ce sont ces raisons qui ont poussé les ministres Ecolo à associer



Jean Severin

CCATM

les citoyens, les associations et les communes au processus de décision. Au bout du processus d'enquête, il était nécessaire et prévu de tenir compte des avis rendus qui seront intégrés au cahier de charges local.

Avant entendu les remarques, le Ministre a donc décidé de modifier l'avant-projet de décret. C'est pourquoi il n'y aura pas de carte des zones favorables dans le décret, seulement la carte reprenant les découpages par lots. L'étape ultérieure consistera en la définition d'un cahier de charges lot par lot tenant compte du cadre de référence et du recueil des avis locaux. De la sorte, chaque candidat promoteur déposera son offre, accompagnée d'une carte d'implantation dans le respect du cahier de charges.

Notons qu'au final, seuls 15% des zones identifiées comme favorables dans les cartes qui ont été soumises à l'enquête publique seront effectivement exploitées. Une infime partie du territoire wallon ...

Le cadre éolien et le décret permettront d'atteindre les objectifs et de mettre fin au développement anarchique des éoliennes tout en protégeant le cadre de vie des citoyens et cela en tenant compte de leurs avis et de ceux des communes.

Ce dossier important poursuit donc son chemin, la prochaine étape étant le passage au Gouvernement wallon.

Agenda des prochains conseils communaux (à 19h30)
- dernier jeudi du mois.

Le Conseiller communal :

Philippe Soutmans
rue Derrière les Monts 8, Rhisnes
0473/771861
philippe.soutmans@ecololabruyere.be

La conseillère au CPAS :

Jacqueline Niessen
rue de la Brasserie 12b, Warisoulx
0479/639643
jacqueline.niessen@ecololabruyere.be



Ce journal est imprimé sur du papier recyclé avec de l'encre végétale, est entièrement financé par les cotisations des membres et les jetons de présence du conseil communal et de la conseillère CPAS

La Commission Communale d'Aménagement du Territoire est un organe légal de participation citoyenne. Composé à 75% de citoyens qui se sont proposés après un appel public, il est représentatif des habitants des différents villages, de leurs professions et des âges de la commune. Chaque personne ainsi désignée par le conseil communal doit représenter les intérêts professionnels, associatifs ou environnementaux locaux. A chaque réunion (mensuelle), cette commission remet un avis sur les projets architecturaux, urbanistiques ou d'aménagement du territoire qui lui sont soumis par le Collège. Celui-ci n'est pas obligé de suivre son avis mais doit alors justifier pourquoi il s'en écarte.

Projet porté depuis longtemps par Ecolo, une CCATM a été mise en place en 2007 après des échecs répétés lors de précédentes législatures. L'enjeu de composition de la CCATM, tant pour la présidence et que pour les membres, est important puisqu'elle infléchira la politique urbanistique communale. A la Bruyère, l'explosion immobilière tant au niveau des constructions que des prix mérite une réflexion en profondeur, non partisane.

Déjà en 2007, PS et Ecolo avaient introduit auprès du Ministre Antoine une réclamation concernant la composition très politisée de la CCATM, plus proche de la Majorité que d'une représentation effective de l'ensemble de la population locale. Cette demande n'avait pas été suivie et durant cinq ans, la CCATM, dominée par une volonté politique de protéger la propriété privée et non le bien commun, a connu de sérieux soubresauts.

Le changement de Majorité aurait pu laisser croire ici à un changement d'état d'esprit : il n'en fut rien puisqu'aucun représentant des associations bruyéroises ne fut repris dans la nouvelle CCATM, malgré les nombreuses candidatures potentielles. Dès lors, Ecolo et plusieurs associations locales déposèrent un premier recours auprès de l'administration wallonne aujourd'hui en charge de la supervision

des CCATM. Celle-ci leur donna raison et demanda au conseil communal d'argumenter le choix des candidats retenus. Malgré l'opposition des deux partis de la Minorité, le Collège rentra à la Région Wallonne la même liste de membres, (quasi) tous proches du Collège actuel.

Aujourd'hui nous attendons la réaction de l'administration qui doit veiller à une répartition légale des membres de la CCATM. Espérons que celle-ci ait entendu la demande d'une représentation équilibrée de tous les citoyens et des associations de La Bruyère.



Jacqueline Niessen

QUESTIONS AU CC

Le nouveau règlement d'Ordre Intérieur du Conseil Communal permet non seulement de poser des interpellations écrites et orales en séance mais aussi de déposer des questions écrites. Le Collège a ensuite un mois pour y répondre. Ecolo a profité de cette nouvelle disposition pour demander des explications et un suivi à propos de quatre situations graves de pollution dans nos villages.

Précédemment, Ecolo avait déjà déposé une demande de suivi du diagnostic réalisé par les contrats de rivières sur la Mehaigne et le Hoyoux et s'était élevé contre l'épandage d'herbicides en bordure de voie publique.

Tous ces dossiers, ainsi que celui des nuisances causées par les routes régionales, sont suivis avec beaucoup d'attention par Ecolo qui relance régulièrement le Collège sur son action en ces domaines.

entretien



Stéphane Hazée
Tête de liste
Ecolo
à la Région

Q : En quelques mots, qui es-tu ?

SH : Je suis né à Liège en 1975 et suis devenu Namurois il y a plus de dix ans pour des raisons familiales. J'ai 2 enfants (Félicien, 5 ans, Marius, 2 ans) dans une maison qui en compte quatre.

J' y ai mené des études en Gestion publique. J'ai ensuite travaillé à l'Université de Liège et ai suspendu mes travaux de recherche quand Ecolo m'a sollicité pour relever le défi de la participation gouvernementale en 1999.

Il fallait passer à l'action. Je pensais que cela ne durerait que quelques mois car le MR et le PS s'étaient entendus avant les élections pour gouverner ensemble et que notre présence leur avait été «imposée» par les électeurs, et qu'ils trouveraient vite un prétexte pour nous éjecter ...

Q : Qu'est-ce qui t'a amené à l'écologie politique ?

SH : Lire la presse tous les jours est une passion depuis mes 15 ans. C'était un éveil

STÉPHANE HAZÉE, DÉPUTÉ WALLON DÉPUTÉ AU PARLEMENT DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

avec Jean Severin, Secrétaire Politique Ecolo La Bruyère

aux enjeux de l'avenir de la société : la justice sociale, la pauvreté, la solidarité, l'écologie, le climat. Je suis devenu membre de WWF et de Greenpeace.

A 18 ans, je me suis dit que la politique était un moyen d'action démocratique nécessaire à côté des actions citoyennes et associatives. Personne dans ma famille ou mon entourage n'était impliqué en politique. J'ai observé le programme des partis pour voir celui qui correspondait le mieux à mes options. C'est assez vite devenu évident et je me suis lancé dans l'écologie politique.

Q : Pourquoi es-tu candidat aux élections régionales ?

SH : L'enjeu de ces élections, c'est la poursuite et l'amplification de la modernisation de la Wallonie contre le retour aux vieilles recettes du passé. Dans un contexte budgétaire difficile, au pouvoir à la Région Wallonne, nous avons développé l'alliance emploi-environnement et la transition énergétique, préservé la solidarité et les moyens de l'enseignement. Ces choix tranchent fort avec ceux du Gouvernement fédéral, qui donne une prime de plus de 6 milliards d'euros par an aux multinationales via les intérêts notionnels (soit plus de 1000 € par ménage par an), dont une part minime bénéficie aux P.M.E. de chez nous.

Il faut aussi lutter contre la régression sociale généralisée des chômeurs, l'absence de réelle régulation des banques, la non-prise en compte des défis climatiques...

Nous voulons privilégier les circuits courts pour défendre les petits agriculteurs, qui disparaissent et réorienter les Fonds européens vers eux plutôt que les grands groupes. Assurer un meilleur contrôle des consommateurs sur les produits est aussi un de nos combats. Il s'agit enfin de continuer à moderniser la gouvernance de la Wallonie.

Q : Et pour les Communes comme La Bruyère ?

SH : Nous voulons poursuivre le partenariat avec la Locale Ecolo, qui est très active, et relayer les enjeux de terrain. A titre d'exemple : la sécurité routière sur les axes structurants (RN912 à Saint Denis-Bovesse, par exemple) : à l'extension coûteuse du réseau, nous privilégions plutôt l'entretien et la sécurité. De même, l'aménagement de merlons autoroutiers pour lutter contre les pollutions atmosphérique et sonore ! Ou encore le suivi des dossiers communaux, comme des enjeux de subsides ou le fonctionnement de la démocratie communale, où la Wallonie exerce une autorité de tutelle.

Alors, qu'allez-vous choisir ? Les conservateurs, avec leurs recettes du passé, qui mènent une politique de régression sociale à l'échelle fédérale, ou la poursuite et l'amplification de la modernisation de la Wallonie pour répondre aux défis qui arrivent ?

billet d'humeur

C'est avec grand plaisir que je constate que le bulletin communal revit. Il a changé de nom (si, si... nous sommes passés à quelque chose de plus sobre), et il nous arrive régulièrement maintenant. Enfin, il fourmille d'informations très utiles : que faire en cas de conflit entre voisins autour d'une plantation (ou tout simplement comment l'éviter ?), l'organisation d'un marché de Noël dans la commune, l'organisation des consultations ONE, des infos sur la ludothèque et la bibliothèque...

Cela dit, après réflexion, je me suis demandé où était passée la communication sur les "grands projets" de cette majorité. Vous savez, les questions concernant le hall de sports à Emines, la nouvelle maison communale à Rhisnes, la lutte contre cette mortelle nationale à St Denis. Que deviennent ces beaux projets ? Où en sont-ils ? Qu'est-ce qui les retardent (ou les empêchent) ? En cherchant bien, j'ai trouvé une demi-page dans le "La Bruyère, la revue communale" de ce mois de novembre. Une demi-page pour aborder 8 thématiques (administration communale, enseignement, jeunesse, sport, travaux, urbanisme, finances et santé). Soyons de bon compte, il y avait aussi une page consacrée au budget dans le nu-

"LA BRUYÈRE, LA REVUE COMMUNALE": QUE DIRE, À QUI ?

méro d'août 2013. Cette page faisait état des comptes et prévisions pour 2013, avec des commentaires et explications minimalistes. C'est peu, beaucoup trop peu !

Domage car voilà un imprimé qui arrive dans toutes les boîtes à lettres de la Commune. Le bulletin communal est le seul moyen de communication démocratique (je veux dire par là "qui touche tout le monde") dont dispose la majorité. Du coup, c'est par ce bulletin que nous, habitants des villages de La Bruyère, connaissons ce qui fait bouger (ou non) le bourgmestre et ses échevins.

Quelle est par exemple la politique vis-à-vis des aînés ? Je crois me souvenir que le PS en avait fait une priorité de sa campagne électorale, invitant à La Bruyère la ministre régionale de la santé, de l'action sociale et de l'égalité des chances, E. Tillieux, pour sensibiliser les gens à cette problématique. Il est vrai qu'à La Bruyère aucune infrastructure communale n'existe pour accueillir les plus âgés. C'est ce même PS qui défendait l'idée de construire des logements publics. Beaucoup de jeunes couples aimeraient en profiter, pour un temps au moins. Que devient cette brillante idée ?

Certes, il est parfois difficile de communi-

quer, comme disent les spécialistes, sur des projets manqués ou retardés. Personnellement, je pense qu'il est toujours mieux de parler que de se taire. Quand bien même il faut expliquer que le projet est plus compliqué que prévu, que les subsides espérés ont été manqués.

Bon, j'arrête là mes réflexions philosophiques et je reviens à des choses plus terre à terre : mes yeux commencent à se fatiguer en parcourant ce bulletin communal et, imaginant ne pas être le seul dans cette situation à La Bruyère, je signale au rédacteur en chef du bulletin communal que les citoyens apprécieraient un caractère typographique un peu plus grand dans ledit bulletin.

Et les pubs monsieur le rédacteur en chef ! Quelle quantité ! Laissez-les aux associations qui, lorsqu'elles organisent un événement, vont aussi solliciter des commerçants un encart dans leur dépliant de circonstance. En outre, cela nous évitera alors de prendre "Le Bulletin" pour un magazine publicitaire. Allez, vivement le prochain bulletin communal, plus sobre, plus lisible et... plus dense !

Roland Schmetz